

REGLEMENT INTERIEUR



L'ensemble du personnel de la Maison Saint Vaast est heureux de vous accueillir dans son établissement et vous souhaite la bienvenue. Ce règlement intérieur a pour but de rendre votre séjour agréable et de vous informer sur les pratiques de la maison.

Pour respecter le caractère propre du lieu, aucun séjour, repas, manifestation ou réunion présentant un caractère philosophique ou politique ne pourra être acceptée.

Les groupes religieux sont accueillis s'ils sont reconnus officiellement par l'Eglise Catholique ou une autre Eglise, membre du Conseil National des Eglises de France. Cet accueil devra recevoir l'accord préalable formel de l'Association Diocésaine d'Arras, propriétaire des locaux.

Les salles sont louées pour des conférences, réunions de groupe et réunions familiales. Les soirées dansantes ne sont pas autorisées afin de préserver la tranquillité des lieux.

Les chambres sont disponibles à partir de 15 heures et doivent être libérées avant 9h00. (Attention, en cas de départ après cette heure, une nuit supplémentaire sera facturée sauf en cas d'accord préalable de la réception).

Le solde de votre séjour est à régler à votre arrivée.

Un parking au sein de la Maison Saint Vaast est à votre disposition. L'ouverture du portail se fait à partir de 7h00 et la fermeture à 20h00.

Par respect pour le personnel de service, nous vous demandons de rendre la chambre ou la salle en bon état. Si des dégradations sont constatées dans la chambre ou la salle (salissures ou détérioration du matériel), les réparations vous seront facturées au prix du service majoré de 10%. Si ces dégradations se répètent une majoration de 20% sera appliquée.

Pour les longs séjours (supérieur à 7 jours), nous vous informons que le personnel des étages a l'obligation de passer dans votre chambre pour y effectuer l'entretien hebdomadaire, celui-ci se fera le lundi entre 9h00 et 10h00.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de cuisiner dans les chambres ou d'y prendre les repas. Une salle de restauration est à votre disposition.

Les repas au restaurant sont à réserver la veille auprès du service réservation ou au plus tard à 10h00 le jour même.

Les horaires d'ouverture du restaurant sont les suivants :

- Petit déjeuner : de 7h30 à 9h00 (dimanche 8h00 à 9h30)
- Déjeuner : de 12h00 à 13h00
- Dîner : de 18h45 à 19h45

Nous déclinons toute responsabilité sur les objets perdus ou volés.

Les animaux sont interdits dans l'enceinte de la Maison Saint Vaast.

Par respect pour les clients de la Maison Saint Vaast, nous vous remercions de faire le moins de bruit possible après 22h00 et de limiter vos déplacements dans les couloirs.

Une salle de documentation avec télévision et bibliothèque est à votre disposition.

Nos chambres disposent d'un accès internet Wifi. Des codes sont disponibles à l'accueil sur demande. Nous vous rappelons que l'utilisateur est responsable des sites qu'il visite. Une charte d'utilisation de l'informatique est disponible à l'accueil.

La direction

Maison Saint Vaast EURL, BP 1016, 103 rue d'Amiens, 62008 ARRAS CEDEX

Tél : 03 21 21 40 38 – Fax : 03 21 21 40 09

Messagerie : maison.diocesaine@arras.catholique.fr